

Fiche de données de sécurité

P0141

Version: 2.0

conforme au Règlement (UE) 2015/830

Date d'émission: 21/06/2011 Remplace la fiche 05/08/2011 Date de révision 13/04/2018

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Substance

Nom commercial : Paromomycin sulphate

 N° CE
 : 215-031-7

 N° CAS
 : 1263-89-4

 Code du produit
 : P0141

Formule brute : C23H45N5O14 · xH2SO4

Groupe de produits : Matière première

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principal : Utilisation professionnelle

Spec. d'usage industriel/professionnel : Réservé à un usage professionel. Les produits Duchefa Biochemie B.V.

sont exclusivement destinés aux laboratoires de culture in vitro.

1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

Duchefa Biochemie B.V.
A. Hofmanweg 71
2031 BH Haarlem - The Netherlands
T +31(0)23-5319093 - F +31(0)23-5318027
info@duchefa.nl

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : Supplier contact information:

+31(0)23-5319093 (M-F 09:00-17:00) +31(0)6-30109355 (outside office hours)

Organisme/Société	Adresse	Commentaire
World Health Organization world	http://apps.who.int/poisoncentres/	Consulter site Web pour un centre
directory of poison centres		antipoison local.

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 2 H315 Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2 H319 Toxicité pour la reproduction, Catégorie 1B H360 Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, H335

Catégorie 3

Texte intégral des mentions H : voir section 16

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP)





GHS07

Mention d'avertissement (CLP) : Danger

Mentions de danger (CLP) : H315 - Provoque une irritation cutanée.

> H319 - Provoque une sévère irritation des yeux. H335 - Peut irriter les voies respiratoires. H360 - Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

: P201 - Se procurer les instructions spéciales avant utilisation. Conseils de prudence (CLP)

> P280 - Porter un équipement de protection des yeux, un équipement de protection du visage, des vêtements de protection, des gants de protection. P308+P313 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un

médecin.

2.3. **Autres dangers**

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. **Substances**

Remarques : Teneur: > 675 µg/mg : Paromomycin sulphate Nom

N° CAS : 1263-89-4 N° CE : 215-031-7

Nom	Identificateur de produit	%
Paromoycin sulphate	(N° CAS) 1263-89-4	100
	(N° CE) 215-031-7	

Textes des phrases H: voir section 16.

3.2. Mélanges

Non applicable

peau

RUBRIQUE 4: Premiers secours

Description des premiers secours 4.1.

Premiers soins après inhalation : Faire respirer de l'air frais

Consulter un médecin en cas de malaise.

Premiers soins après contact avec la

: Laver la peau avec beaucoup d'eau et de savon

Consulter un médecin si l'indisposition ou l'irritation se développe.

: Rincer immédiatement et abondamment à l'eau Premiers soins après contact oculaire

Consulter un médecin si l'indisposition ou l'irritation se développe.

Premiers soins après ingestion : Rincer la bouche abondamment à l'eau

Consulter un médecin si l'indisposition ou l'irritation se développe.

13/04/2018 Duchefa Biochemie B.V. FDS Réf.: P0141 FR (français) 2/9

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets après contact avec : Rougeurs, douleur.

la peau

Symptômes/effets après contact

: Rougeurs, douleur. Larmes.

oculaire

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Mousse résistant à l'alcool.

> Poudre chimique sèche. Dioxyde de carbone (CO2).

Eau pulvérisée.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

en cas d'incendie

Produits de décomposition dangereux : Exposé à la chaleur, peut subir une décomposition libérant des gaz

dangereux

- COx - NOx

- SOx.

5.3. Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie

: Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y

compris une protection respiratoire.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

: Les épandages seront traités par un personnel de nettoyage qualifié, équipé Mesures générales

d'une protection respiratoire et oculaire adéquate.

6.1.1. Pour les non-secouristes

Mesures antipoussières : Eviter toute formation de poussière.

6.1.2. Pour les secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage 6.3.

: Balayer la poudre sèche et l'évacuer de manière adéquate. Eliminer Procédés de nettoyage

conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pas d'informations complémentaires disponibles

13/04/2018 Duchefa Biochemie B.V. FR (français) FDS Réf.: P0141 3/9

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

: Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de

sécurité.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Conserver dans un endroit sec et bien ventilé

Conserver +15 - +25 °C

Garder les conteneurs fermés en dehors de leur utilisation.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Réservé à un usage professionel. Les produits Duchefa Biochemie B.V. sont exclusivement destinés aux laboratoires de culture in vitro.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Indications complémentaires : Assurer une extraction ou une ventilation générale du local

8.2. Contrôles de l'exposition

Protection des mains:

Туре	Material	Permeation	Epaisseur (mm)	Norme
Gants	Caoutchouc nitrile (NBR)	6 (> 480 minutes)	0,11	EN 374

Protection oculaire:

Safety glasses (to European standard EN 166 or equivalent)

Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

Protection des voies respiratoires:

Porter un masque approprié. Filtre P3 (EN 143)

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Solide
Apparence : Poudre.

Masse moléculaire : 615,6 g/mol (base)

Couleur : Jaune clair Beige.

Boigo.

Odeur : Caractéristique.

Seuil olfactif : Aucune donnée disponible

pH : 5 - 7,5 (3% in H2O)

Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1) : Aucune donnée disponible

Point de fusion : Aucune donnée disponible
Point de congélation : Aucune donnée disponible
Point d'ébullition : Aucune donnée disponible
Point d'éclair : Aucune donnée disponible

13/04/2018 Duchefa Biochemie B.V. FR (français) FDS Réf.: P0141 4/9

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

Température d'auto-inflammation : Aucune donnée disponible

Température de décomposition : 230 °

Inflammabilité (solide, gaz) : Aucune donnée disponible Pression de vapeur : Aucune donnée disponible Densité relative de vapeur à 20 °C : Aucune donnée disponible Densité relative : Aucune donnée disponible

Solubilité : Eau: ≈ 250 g/l (20 °C)

Log Pow : Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique : Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique : Aucune donnée disponible
Propriétés explosives : Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes : Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité : Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Stable dans des conditions normales de stockage, demanutention et d'utilisation.

10.2. Stabilité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Stable dans les conditions normales.

10.4. Conditions à éviter

Humidité

Surchauffe.

10.5. Matières incompatibles

Oxydants forts

Bases fortes.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Chauffé jusqu'au point de décomposition, libère des fumées dangereuses:

- COx
- NOx
- SOx.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classé

Paromomycin sulphate (1263-89-4)	
DL50 orale rat	21620 mg/kg
DL50 orale	23500 mg/kg (souris)

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Provoque une irritation cutanée.

pH: 5 - 7,5 (3% in H2O)

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

Lésions oculaires graves/irritation

oculaire

: Provoque une sévère irritation des yeux.

pH: 5 - 7,5 (3% in H2O)

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé

Mutagénicité sur les cellules

germinales

Cancérogénicité

: Non classé

: Non classé

Toxicité pour la reproduction Toxicité spécifique pour certains

organes cibles (exposition unique)

: Peut nuire à la fertilité ou au fœtus. : Peut irriter les voies respiratoires.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Non classé

: Non classé Danger par aspiration

Autres informations : Voir liste actuelle RTECS pour une information complète: WK2320000.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Toxicité 12.1.

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6. Autres effets néfastes

Indications complémentaires

: Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets

: Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Eliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

En conformité avec: ADR / IATA / IMDG

ADR	IMDG	IATA
14.1. Numéro ONU		
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU		
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

ADR	IMDG	IATA	
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	
14.3. Classe(s) de danger pour le t	ransport		
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	
14.4. Groupe d'emballage			
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	
14.5. Dangers pour l'environnement			
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	
Pas d'informations supplémentaires disponibles			

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport par voie terrestre

Non réglementé

- Transport maritime

Non réglementé

- Transport aérien

Non réglementé

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Pas de restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Paromomycin sulphate n'est pas sur la liste Candidate REACH

Paromomycin sulphate n'est pas listé à l'Annexe XIV de REACH

15.1.2. Directives nationales

SZW-lijst van mutagene stoffen

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

Allemagne

12e ordonnance de mise en application de la Loi fédérale allemande sur les contrôles d'immission - 12.BlmSchV

: Non assujetti au 12ème BlmSchV (décret de protection contre les émissions) (Règlement sur les accidents majeurs)

Pays-Bas

SZW-lijst van kankerverwekkende stoffen

: La substance n'est pas listée : La substance n'est pas listée

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Borstvoeding

: La substance n'est pas listée : La substance n'est pas listée

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen -

Vruchtbaarheid

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Ontwikkeling : La substance n'est pas listée

Danemark

13/04/2018 Duchefa Biochemie B.V. FR (français) FDS Réf.: P0141 7/9

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

Recommandations règlementation danoise

: L'utilisation de ce produit est interdite aux mineurs

Les femmes enceintes/allaitantes travaillant avec le produit ne doivent pas entrer en contact direct avec celui-ci

The requirements from the Danish Working Environment Authorities regarding work with carcinogens must be followed during use and disposal

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 16: Autres informations

Indications de changement:

1.4	Numéro d'urgence	Modifié	
8.2	Protection des mains	Modifié	Matériau spécifié, épaisseur, et cetera de gants
11.1	No RTECS	Ajouté	

Abréviations et acronymes:

ATE	Estimation de la toxicité aiguë
ADR	Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
BCF	Facteur de bioconcentration
CLP	Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage; règlement (CE) n° 1272/2008
DPD	Directive 1999/45/CE relative aux préparations dangereuses
DSD	Directive 67/548/CEE relative aux substances dangereuses
IATA	Association internationale du transport aérien
IMDG	Code maritime international des marchandises dangereuses
CL50	Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane)
LD50	Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane)
LOAEL	Dose minimale avec effet nocif observé
NOAEC	Concentration sans effet nocif observé
PBT	Persistant, bioaccumulable et toxique
REACH	Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques. Règlement (EU) REACH No 1907/2006
FDS	Fiche de données de sécurité

Sources des données

: ECHA (Agence européenne des produits chimiques). Fournisseur.

Texte intégral des phrases H et EUH:

Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2
Repr. 1B	Toxicité pour la reproduction, Catégorie 1B
Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 2
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, Catégorie 3
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H360	Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

SDS Biochemicals version 2018

13/04/2018 Duchefa Biochemie B.V. FR (français) FDS Réf.: P0141 8/9

P0141

Paromomycin sulphate

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit

 13/04/2018 Duchefa Biochemie B.V.
 FR (français)
 FDS Réf.: P0141
 9/9